



COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 FEVRIER 2020

Affiché le 27 février 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi vingt-six février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard LAPLACE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Bernard LAPLACE, Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Damien GREFFIN, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG, M. Gilbert DALLERAC, Mme Mama SY, M. Eric DELOIRE, M. Dramane KEITA, Mme Carole VESQUE, M. Bernard LAUMIERE, Mme Denise DE POORTERE, Mme Françoise PYBOT, M. Pierre COGNET, Mme Elisabeth DELAGE, M. Abdelaziz KIKOU, M. Patrick LEBEL, Mme Claude MASURE, Mme Nathalie PABOUDJIAN, M. Patrick THOMAS, Mme Fany MICHOU, Mme Marie-Louise RAZEETH, M. Gérard PILLON, Mme Fabienne JOSSO, M. Guillaume DELENCLOS, M. François JOUSSET, Mme Aline GARNIER, M. Mathieu HILLAIRE

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Mme Marie-Noëlle TAPIA représentée par M. Éric DELOIRE, M. Bruno DA COSTA représenté par M. Bernard LAPLACE, M. Franck COENNE représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Maïram SY représentée par M. Abdelaziz KIKOU.

ETAIENT ABSENTS : Mme Béatrice DIABI, Mme Ablah BENDECHECHE, Mme Maryline COMMEIGNES, M. Olivier JAMAIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Carole VESQUE.

Le Conseil municipal, par 29 voix pour et 2 abstentions (Mme Garnier, M. Hillaire) approuve le procès-verbal n° 40 de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2020.

1. Signature de l'avenant n° 1 à la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » valant convention d'Opération de Revitalisation Territoriales (ORT) – Rapporteur Bernard LAPLACE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 4 abstentions (Mme Garnier, Ms Hillaire, Jousset, Delenclos), approuve le projet d'avenant intégrant le diagnostic, la stratégie, le périmètre et le plan d'action « Action Cœur de Ville » et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant avec l'ensemble des partenaires du programme.

2. Budget annexe eau potable 2019 : Décision Modificative n° 2 – Rapporteur Eric DELOIRE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 4 voix contre (Mme Garnier, Ms Hillaire, Jousset, Delenclos), approuve la décision modificative n° 2 du budget annexe eau potable 2019 qui s'équilibre en fonctionnement comme suit :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
66	CHARGES FINANCIERES	835 €	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-835 €	
TOTAL		0 €	0 €

M. Bernard Laplace quitte la séance en possession du pouvoir de M. Bruno Da Costa. Mme Marie-Claude Girardeau, 1^{ère} Adjointe au Maire, prend la présidence.

3. Compte administratif 2019 budget annexe eau potable – Rapporteur Eric DELOIRE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour et 3 voix contre (Mme Garnier, Ms Hillaire, Jousset), approuve le compte administratif 2019 du budget annexe eau potable comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées.....	283 723,40 €
Dépenses réalisées.....	258 677,15 €
Excédent antérieur reporté.....	248 854,21 €
Excédent de clôture.....	273 900,46 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes.....	307 123,63 €
Dépenses.....	311 765,32 €
Excédent antérieur reporté.....	416 660,16 €
Excédent de clôture.....	412 018,47 €

4. Compte administratif 2019 budget annexe assainissement – Rapporteur Eric DELOIRE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour et 3 voix contre (Mme Garnier, Ms Hillaire, Jousset), approuve le compte administratif 2019 du budget annexe assainissement comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées.....	313 759,49 €
Dépenses réalisées.....	190 645,23 €
Excédent antérieur reporté.....	456 574,65 €
Solde d'exécution.....	579 688,91 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes.....	342 149,55 €
Dépenses.....	310 918,32 €
Excédent antérieur reporté.....	240 241,83 €
Excédent de clôture	271 473,06 €

5. Compte de gestion du Trésorier Principal : budget annexe eau potable exercice 2019 – Rapporteur Eric DELOIRE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour et 3 voix contre (Mme Garnier, Ms Hillaire, Jousset), déclare que le compte de gestion – budget annexe eau potable – pour l'exercice 2019 dressé par le trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

M. Bernard Laplace revient en séance en possession du pouvoir de M. Bruno Da Costa et reprend la présidence.

6. Compte de gestion du Trésorier Principal : budget annexe assainissement exercice 2019 – Rapporteur Eric DELOIRE

Le Conseil municipal, par 28 voix pour et 3 voix contre (Mme Garnier, Ms Hillaire, Jousset), déclare que le compte de gestion – budget annexe assainissement – pour l'exercice 2019 dressé par le trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

7. Transfert des excédents 2019 de la Ville d'Etampes à la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne (CAESE) dans le cadre de la compétence en matière d'eau potable et d'assainissement – Rapporteur Eric DELOIRE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, 3 voix contre (Mme Garnier, Ms Hillaire, Jousset) et 1 abstention (M. Delenclos), approuve, dans le cadre du transfert au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau et assainissement, le transfert des excédents des budgets annexes 2019 eau potable et assainissement de la Ville d'Etampes à la CAESE, sous réserve de la confirmation des modalités d'exécution du plan pluriannuel d'investissement défini par la délibération n° VI-DEL-2019-94 du Conseil municipal en date du 18 décembre 2019 :

Budget annexe Eau Potable :

- Chapitre 001 : 273 900,46 €
- Chapitre 002 : 412 018,47 €

Budget annexe Assainissement :

- Chapitre 001 : 579 688,91 €
- Chapitre 002 : 271 473,06 €

8. Demande de garantie d'emprunt d'Emmaüs Habitat : réaménagement de prêts – Rapporteur Eric DELOIRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour maintenir la garantie d'emprunt des 12 lignes de prêt réaménagées de l'avenant n° 98105, initialement souscrites par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

9. Octroi de la protection fonctionnelle de Madame Mama SY, Conseillère municipale et Adjointe au Maire – Rapporteur Eric DELOIRE.

Mme Mama Sy quitte la séance.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la sortie de Madame Mama SY de la salle du Conseil municipal lorsque cette question a été soumise aux membres de l'Assemblée ; l'intéressée n'ayant participé ni au débat ni au vote de la présente délibération, accorde le bénéfice de la protection fonctionnelle à Madame Mama SY, précise que dans les limites évoquées dans les motifs de la présente délibération, les frais de conseil et de procédure exposés par celle-ci seront pris en charge par la Commune. Ces dépenses seront payées par imputation sur les crédits inscrits au budget. Précise que si Madame Mama SY se voit octroyer et verser des sommes au titre des articles 475 du code de procédure pénale, elle les reversera à la Commune à juste proportion des frais de conseil et de procédure exposés par elle et la Commune.

Question orale.

Le Conseil municipal écoute une question orale posée par Mme Marie-Claude Girardeau, 1^{ère} Adjointe au Maire relative aux attaques contre la majorité, lors de la campagne municipale.

Décisions du Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions du Maire prises en intersession :

VI-DEC-2020-024	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de l'appel à projets FIPD 2020	31/01/2020
VI-DEC-2020-025	Convention de partenariat entre le BIJ et l'IFSI de l'EPS B. Durand	31/01/2020

VI-DEC-2020-026	Signature du contrat de maintenance du matériel HOBART	05/02/2020
VI-DEC-2020-027	Signature d'un contrat de maintenance des installations frigorifiques	05/02/2020
VI-DEC-2020-028	Convention d'occupation précaire de M, et Mme Mohand HADADOU	03/02/2020
VI-DEC-2020-029	Signature d'une convention de partenariat entre l'association UFC Que Choisir Val d'Orge et la Ville d'Etampes	10/02/2020
VI-DEC-2020-030	Signature d'une convention de mise à disposition de salle à la Maison de Quartier Jean Carmet au profit du Syndic de copropriétés SYCOGEST Immobilier le 4 mars 2020	11/02/2020
VI-DEC-2020-031	Signature d'une convention de mise à disposition de salle à la Maison de Quartier Jean Carmet au profit du Syndic de copropriétés SYCOGEST Immobilier le 27 février 2020	11/02/2020
VI-DEC-2020-032	Signature d'une convention de mise à disposition de salle à la Maison de Quartier Jean Carmet au profit du Bailleur Social Les Résidences Yvelines Essonne du 2 septembre 2019 au 31 août 2020	11/02/2020
VI-DEC-2020-033	Signature d'une convention de mise à disposition de salle à la Maison de Quartier Jean Carmet au profit de l'Association Essonne-Accueil / Oppelia les 16, 23 et 30 mars 2020	11/02/2020
VI-DEC-2020-034	Signature d'une convention de mise à disposition de salle à la Maison de Quartier Jean Carmet au profit de l'Association Essonne-Accueil / Oppelia le 9 mars 2020	11/02/2020
VI-DEC-2020-035	Signature d'une convention de mise à disposition de salle à la Maison de Quartier Jean Carmet au profit du Collège de Guinette le 19 mai 2020	11/02/2020
VI-DEC-2020-036	Signature d'un contrat pour l'enregistrement, la prise de notes et la rédaction des procès-verbaux des Conseils municipaux	11/02/2020
VI-DEC-2020-037	Signature d'un contrat de vente de spectacle pour la représentation d'un débat théâtral intitulé "Accros d'écrans" le samedi 7 mars 2020 avec la compagnie Entrée de jeux, au sein du centre social Jean Carmet	18/02/2020
VI-DEC-2020-038	Contrat de services d'utilisation du progiciel MARCOWEB en mode hébergé	19/02/2020
VI-DEC-2020-039	Contrat de location d'une chargeuse pelleuse JCB3CX	21/02/2020

La séance est levée à 19 h 36.